

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 15/10/2007
Publication : 19/10/2007



Pour le Président du Conseil Général
, par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif
de l'Assemblée

N° CP

2910607

Séance du 12 OCT. 2007

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Soutien à la Plate-Forme d'Initiative Locale (PFIL) Sud Alsace Initiative

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n°2007/I-5°/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente,
- VU le rapport n°2007/I-2°/02 du 15 décembre 2006 relatif au budget primitif du Développement Economique et Universitaire,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Accorde une subvention de fonctionnement de 10 000 € en faveur de la PFIL « Sud Alsace Initiative » au titre de l'exercice 2007,
- ❖ Précise que la dépense correspondante sera prélevée sur le programme F024, enveloppe 80280, chapitre 65, nature 6574, fonction 93 du budget départemental.

Adopté

.....voix contre

.....abstentions

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER